



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'évaluation des disciplines au contrôle continu pour le DNB série collège

Préconisations des IA-IPR

Décembre 2013

LE CONTROLE CONTINU EN PHYSIQUE-CHIMIE

L'utilisation d'une trame commune pour l'évaluation favorise l'harmonisation des pratiques d'un professeur à l'autre et d'un établissement à l'autre. Elle constitue également un repère structurant et sécurisant pour les élèves et les parents.

La trame indicative proposée ci-dessous présente les différents contrôles permettant d'évaluer le degré d'acquisition des compétences (connaissances, capacités et attitudes). Ces évaluations n'ont pas pour objectif de piéger les élèves, elles doivent se faire en toute transparence. On favorisera la contractualisation de l'évaluation des apprentissages, par exemple en précisant les critères de réussite. On évalue principalement les acquis qui ont fait l'objet d'une formation en donnant des exercices en lien avec ce qui a été préparé en classe, sans oublier pour autant d'évaluer la capacité des élèves à mobiliser leurs compétences dans des situations plus complexes.

L'EVALUATION SOMMATIVE

- **Des questions de restitution de cours** : Lors de la formalisation des connaissances, l'enseignant indique aux élèves les points sur lesquels ils seront susceptibles d'être interrogés.
- **Des questions pour contrôler la compréhension du cours** : Les QCM et les questions de type « vrai ou faux, justifier » permettent de contrôler la compréhension des notions.
- **Des exercices proches des exercices effectués en classe** : Il faut veiller à éviter la répétition des exercices calculatoires, résultant de l'application mécanique d'une formule. Il convient de privilégier les tâches complexes contextualisées, si possible à caractère expérimental (« tâche complexe » ne signifie nullement « tâche difficile ou compliquée »).

La durée d'un devoir sommatif ne doit pas excéder 30 minutes. La durée de toutes les évaluations sommatives ne doit pas dépasser 1h30 par trimestre.

L'EVALUATION FORMATIVE

L'évaluation formative doit se faire par compétences, ce qui peut tout de même donner lieu à une note. Cette « note de travail » a du sens pour les élèves, car elle reflète vraiment leur investissement en classe.

L'évaluation formative est accompagnée d'une grille de compétences, grille qui doit être très simple et ne comporter que les compétences essentielles : connaître, extraire et exploiter des informations, réaliser, appliquer, raisonner, communiquer. Il serait chronophage de vouloir détailler à l'excès les compétences en introduisant des items ou des observables trop nombreux.

Cette grille doit être portée à la connaissance des élèves et des parents. Elle peut être remplie en auto-évaluation. Elle doit permettre de mettre en place des remédiations efficaces et être un outil de dialogue entre le professeur et les élèves.

Il convient de ne pas confondre l'évaluation des compétences effectuée au jour le jour avec la validation des compétences qui ne se fait qu'à la fin du troisième trimestre de la classe de troisième.

Les activités expérimentales :

Elles sont partie intégrante de notre discipline et constituent l'ossature même de notre enseignement. Il convient donc de les évaluer. La note obtenue par chacun des élèves ne doit pas être minorée lors du calcul de la moyenne trimestrielle car elle est le reflet du travail effectué par l'élève, ce qui permet de le valoriser.

NOTES ET COEFFICIENTS

La note de contrôle continu doit prendre en compte principalement le travail effectué en classe par les élèves.

Des contrôles plus courts peuvent également entrer dans le calcul de la moyenne. Des petites interrogations en début de cours sont utiles pour assurer la continuité et la régularité du travail.

D'autres notes peuvent entrer dans le calcul de la moyenne de l'élève :

- une note « d'oral » valorisant la participation au quotidien et/ou la réalisation d'un exposé ;
- une note de tenue des cahiers.

A titre d'exemple, on peut proposer un calcul de moyenne trimestrielle utilisant les coefficients :

- coefficient 1 pour l'ensemble des interrogations courtes,
- coefficient 2 pour l'ensemble des activités expérimentales,
- coefficient 1 pour l'oral,
- coefficient 2 pour l'ensemble des contrôles sommatifs
- coefficient 1 pour la tenue du cahier et l'attitude de l'élève en classe.

Laurent ARER, Sophie COLOGNAC, Thierry LEVEQUE, IA-IPR de Physique-Chimie